

8 Faits divers & Justice

Tentative d'homicide volontaire à Minvoul

Le Camerounais Oto'o Nkoloro écroué après cinq ans de cavale

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

IL croyait certainement que son acte allait rester impuni. Mais c'était mal connaître le glaive de la justice, qui transcende très souvent le temps. En effet, Calvin Oto'o Nkoloro, Camerounais de 45 ans, vient d'être interpellé par les gendarmes de la brigade de Minvoul, pour faits de tentative d'homicide volontaire, à l'aide d'un fusil de type calibre 12. Cela remonte à l'année 2012. L'intéressé a été déféré, le vendredi 23 février dernier, devant le procureur de la République près le tribunal de première ins-

tance d'Oyem, qui l'a placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt du chef-lieu de province du Woleu-Ntem. Les faits qui valent des ennuis judiciaires à Oto'o Nkoloro sont extraits du rapport d'enquête. Comme point de départ, une équipe des Eaux et Forêts qui diligente une expédition dans la forêt giboyeuse de Minvoul. Les agents de ce corps paramilitaire sont en mission d'inspection, d'autant qu'ils ont appris la présence des hordes de braconniers dans la zone. Mais alors qu'ils progressent dans la forêt, ils tombent justement nez-à-nez avec ces chasseurs. Dans le feu de l'action, un



Photo : DR

Un pan de la forêt de Minvoul, d'où le braconnier se serait échappé après son acte.

des braconniers tire un coup de feu en direction de sieur Ovono-Ovono, un Of-

ficier de police judiciaire (OPJ), qui est grièvement blessé. Tout de suite après,

Oto'o Nkoloro, le Camerounais identifié comme étant le tireur, prend ses jambes

à son cou. Le fugitif, pour échapper aux foudres de la justice, prend ensuite la direction de son pays d'origine. C'est ainsi que, depuis 2012, il est activement recherché. Sauf que Calvin Oto'o Nkoloro a laissé femme et enfants dans la région de Minvoul. Ce qui l'amène à effectuer, de temps à autre, discrètement, des allers et retours entre le Cameroun et le Gabon. Cependant, les gendarmes de Minvoul, tenus de donner une suite au soi-transmis du tribunal de première instance d'Oyem, réussissent finalement à mettre la main sur l'intéressé, vendredi dernier, au village Engoume.

Couple Valls contre Franck Bikouma

Le Gabonais devant le tribunal correctionnel de Rouen le 7 mars prochain

SCOM (Source Mondafrique)
Libreville/Gabon

FRANCK Bikouma, Gabonais de 37 ans, récemment placé sous contrôle judiciaire, attend de comparaître, le 7 mars prochain, devant le tribunal

correctionnel de Rouen (Seine-Maritime), dans le nord-ouest de la France. D'après le procès-verbal de convocation du tribunal de grande instance de cette région, repris par le média en ligne Mondafrique, il se serait rendu auteur de harcèlement à l'encontre de Anne Gravoin, l'épouse de l'ancien

Premier ministre Manuel Valls. A ce qu'il paraît, selon le média en ligne, c'est par neuf coups de fil "malveillants", que le jeune homme serait entré en contact avec la dame. Aussi, entre le 28 janvier et le 2 février 2017, l'opération de matraquage psychologique à laquelle

Franck Bikouma se serait livré, consistait-elle à se faire passer pour un membre de la diaspora congolaise. Tout en accusant la femme de l'ex-numéro un du gouvernement français, d'avoir perçu de l'argent de la part du président de la RDC. Non sans avertir Mme Valls en ces termes : « (...) il va vous

arriver des surprises, faites attention quand vous marchez dans la rue, retournez-vous. » Des propos qui valent aujourd'hui des déboires judiciaires à leur auteur présumé. En attendant la date de son instance en justice, le Gabonais ne doit, en aucun cas, quitter le terri-

toire français. Au même titre qu'il devrait entièrement être disponible vis-à-vis des Officiers de police judiciaire (OPJ). Certaines sources croient déjà savoir que le mis en cause risquerait jusqu'à un an de prison et près de 10 millions de francs CFA d'amende.

Accident sur la route à Lambaréné

Un porte-charges se renverse sur le bas-côté



Photo : Esafie Ndilorum

Le chauffeur est resté coincé un moment dans la cabine avant d'être secouru.



Photo : Esafie Ndilorum

Moundzeo Moussavou sur son lit d'hôpital.

EN
Lambaréné/Gabon

UN porte-charges immatriculé AL 618 IT, transportant un container rempli d'engrais chimiques, a effectué une sortie de route sur la Nationale 1, au niveau du village Kerry, dans le canton Biweni-Diala (Lambaréné). A la suite de ce dérapage, le poids lourd s'est retrouvé littéralement couché sur le flanc gauche, sur le bas-côté de

la chaussée. Mais il y a eu plus de peur que de mal, puisque de ses deux occupants, seul le chauffeur a été légèrement blessé. Selon les témoignages recueillis sur les lieux, le conducteur en question, Stevin Kinty Moundzeo Moussavou, Gabonais de 27 ans travaillant pour la société Olam, roulait dans le sens Lambaréné-Mouila, lorsqu'il a perdu le contrôle du semi remorque, suite à un excès de vitesse. Le gros porteur, lancé tel un bolide, s'est alors déporté subitement

avant de se coucher sur le flanc, côté chauffeur. Resté coincé un moment dans la cabine, ce dernier sera sauvé grâce à la promptitude de son assistant. Sorti indemne de cet accident, celui-ci a, en effet, pris soin de joindre les secouristes qui, assez rapidement, sont venus extraire le chauffeur de l'emprise de la ferraille en soulevant le camion. Stevin Kinty Moundzeo a été ensuite admis aux urgences du Centre hospitalier régional Georges Rawiri de Lambaréné pour

y être pris en charge. En le recevant, le médecin-traitant, le Dr Paterné Obame a vite diagnostiqué une otorragie et un épistaxis, c'est-à-dire un saignement, respectivement de l'œil et du nez. De petites blessures ont également été signalées à la tempe, à un œil et à la main gauche. Par contre, sur le plan hémodynamique et respiratoire, le patient a été jugé stable. Stevin Kinty est resté en observation aux urgences. Mais le médecin n'a pas exclu une évacuation sani-

taire à Libreville, si son état de santé venait à se compliquer. Etant entendu que certaines radios et autres examens plus approfondis tel que le scanner

seraient impossibles à réaliser sur place, compte tenu des limites du plateau technique du Centre hospitalier régional Georges Rawiri.



LEBEK 2017